

Recension : Clyde W. Brockett, *The Repertory of Processional Antiphons*, 1. De Musicae Cultu (Turnhout, Brepols, 2018), LIX + 774 pp. ISBN: 978 2 503 57452 3

Océane Boudeau

CESEM
Faculdade de Ciências Sociais e Humanas
Universidade NOVA de Lisboa
SAPRAT/EPHE, Paris
oceaneboudeau@yahoo.fr

PREMIER NÉ DE LA NOUVELLE COLLECTION DE MUSICAE CULTU dirigée par James Grier chez Brepols, l'ouvrage de Clyde W. Brockett est consacré à l'édition musicale des antiennes de procession. Chaque chant fait donc l'objet d'une transcription à partir d'une ou deux sources, suivie d'un complément d'informations : les éventuelles variantes textuelles et mélodiques (notamment modales) que l'on peut rencontrer dans d'autres manuscrits, l'existence d'un fac-similé de la source, de transcriptions du texte et de la mélodie ainsi que le numéro de référence de l'antienne dans les éditions de Solesmes. Sous l'entrée « incipit », sont précisés les ouvrages de référence dans lesquels le chant est signalé ainsi que des commentaires supplémentaires.

La partie éditoriale de l'ouvrage est complétée par une introduction fournie, les listes des chants appartenant à chacun des neuf répertoires que Brockett a délimités (« Indices of Inventories »), la liste des antiennes pour les principaux manuscrits pris en compte, l'index des antiennes classées selon leur mode et, enfin, l'index des versets.

Même si la présentation des chants suit l'ordre alphabétique du texte, la logique qui sous-tend l'entreprise repose sur une distinction entre neuf répertoires : le répertoire aquitain, le répertoire bénéventain, le répertoire germanique, le répertoire italien, le répertoire hispanique avec l'unique témoin *E-L 8*, le répertoire de Nonantola avec *I-Rc 1741*, le répertoire du nord de la France, le répertoire vieux-romain et, enfin, le répertoire du pontifical romano-germanique d'après l'édition de Vogel et Elze.¹

¹ Cyrille VOGEL et Reinhard ELZE (éd.), *Le pontifical romano-germanique du dixième siècle* (Città del Vaticano, Biblioteca Apostolica Vaticana, 1963). La partie qui nous intéresse se situe dans le chapitre XCIX du volume 3.

Brockett justifie l'absence de prise en compte des variantes textuelles et musicales par la présence, à la fin du livre, des chants classés par répertoire : « The inventories compensate to some extent for the absence of transcriptions with variants, each of which would display regionalisms through melodic nuances transmitted through its source. With one eye on this comprehensiveness of the sources' repertoires and the other on the General Index of Antiphons in the total corpus and the magnitude of the project, no attempt has been made to enlarge its scope by charting the array of melodic variants » (p. XXV). Ces listes ne remplacent pourtant pas l'édition des variantes. De plus, la distinction entre répertoires laisserait supposer qu'il n'existait pas un fonds de chant processionnaires commun à la tradition romano-franque, volontairement écarté par l'auteur.

Les manuscrits retenus pour la réalisation de cet ouvrage sont des livres antérieurs à c. 1200. L'auteur estime qu'après cette date, le répertoire d'antennes de procession connut un certain déclin (p. XIII). Parmi ces manuscrits, plusieurs comportent des notations adiastrématiques, à commencer par les manuscrits aquitains *F-Pn*, lat. 776 et *F-Pn*, lat. 903 qui fournissent une grande partie du répertoire transcrit par Brockett. Lorsque le chant était noté dans un manuscrit plus récent, la version diastématique a permis d'établir la transcription ; cependant, en l'absence de version plus récente, l'auteur a dû composer avec la seule version adiastrématique. Dans ce cas, les transcriptions ont été effectuées grâce à une analyse méticuleuse de la modalité. Les choix modaux – et par là même, mélodiques – sont exposés dans les commentaires qui suivent chaque chant. Le caractère définitif du projet éditorial qui entoure l'ouvrage ne doit pas faire oublier cette option de l'auteur.

Le répertoire de Brockett vient seulement deux ans après la publication du catalogue des antennes processionnelles de Laura Albiero.² Contrairement à Brockett, Albiero avait choisi de n'éditer que les textes des chants. Elle évoque d'ailleurs dans son ouvrage les raisons pour lesquelles elle a renoncé à l'édition musicale, qui était pourtant son projet initial : « Comme l'ont montré les travaux précédents, la vérification des mélodies soulève de nouveaux problèmes et requiert une réflexion ultérieure sur les variantes mélodiques, aussi bien que sur l'opportunité de rendre compte, éventuellement, des nuances graphiques et des particularités mélodiques, au moins là où une transcription en notation moderne est envisageable ».³ Brockett a contourné le problème en ne proposant pas d'apparat critique. Certes, les commentaires qui suivent les chants comportent bien quelques éléments mettant en avant les variantes textuelles et musicales mais l'édition elle-même ne les signale pas.

² Laura ALBIERO, *Repertorium antiphonarum processionalium* (Lugano, Vox antiqua, [2016]), dont j'ai effectué une recension (*Revista Portuguesa de Musicologia*, 6/1 (2019), pp. 233-9, disponible en ligne <<http://rpm-ns.pt/index.php/rpm/article/view/372>>).

³ ALBIERO, *Repertorium antiphonarum processionalium* (voir note 2), p. 11.

Le catalogue d'Albiero se limite aux manuscrits originaux de l'espace germanique, de la France du sud et du nord, et d'Italie alors que Brockett dépasse les limites de la tradition romano-franque puisqu'il ajoute les chants vieux-romain et hispanique. De plus, Brockett prend en compte un nombre plus important de sources, ce qui a pour conséquence, *de facto*, d'augmenter le nombre total de chants, y compris au sein des traditions analysées par Albiero. Les manuscrits suivants ont ainsi fourni plusieurs chants absents du catalogue d'Albiero : *B-Na* I d'Andenne, *F-Pm* 384 et *F-Pn* lat. 17296 tous deux de Saint-Denis, *F-Pn* lat. 10511 de la région d'Auxerre, *F-Pn* lat. 12584 de Saint-Maur, *F-Pn* nal. 1235 de Nevers pour les traditions de Flandre et du nord de la France ; *F-Pn* lat. 271 de Carcassonne et *F-Pn* nal. 443 de Sainte-Foy de Conques pour le sud de la France ; *A-Gu* 807 de Klosterneuburg, *A-Wn* 1888 et *GB-Lbl* add. 19768 tous deux de Mayence, *CH-SG* 18 peut-être de Saint-Gall, *D-Msb* 9921 d'Ottobeuren, *D-W* 1008 de Minden, *I-UD* 234 de Ratisbonne pour les territoires germaniques ; enfin, *I-BV* 21, *I-BV* 38, *I-BV* 35, *I-BV* 40, tous quatre originaux de façon plus ou moins certaine de Bénévent, *I-IV* 60 de Toscane, *I-MZ* 13/76 de Monza, *I-Nn* VI.G.34 de Troia et *I-Rc* 1741 de Nonantola pour ce qui concerne les traditions italiennes.

De la même façon qu'Albiero, Brockett étudie les chants qui sont indiqués comme étant des répons dans les manuscrits. Cependant, il met de côté ceux notés comme versets d'antienne – mais que l'on rencontre aussi comme simples antiennes dans d'autres sources. Albiero explique très bien cet aspect complexe du répertoire processionnel dans l'introduction de son catalogue.⁴ Il n'a pas non plus intégré les chants pour l'Adoration de la Croix ni édité les chants qui appartiennent au fonds commun et qui correspondent au tableau III « processionnal à antiennes » du RISM,⁵ ces chants ayant déjà fait l'objet de nombreuses éditions (p. XXVI). Cette position est en effet défendable, bien que d'un point de vue pratique, il soit dommage de ne pas disposer des éditions musicales de tous les chants processionnaux dans le même ouvrage, d'autant plus qu'en adoptant une mise un page un peu plus serrée, il aurait été sûrement possible de les insérer. Ces divergences, ainsi que le choix de Brockett d'écarter les manuscrits notés à partir du XIII^e siècle, ont pour conséquence qu'une soixantaine de chants édités par Albiero ne se retrouvent pas dans le présent ouvrage. Parmi eux figurent des chants dont la notation se retrouve seulement dans le processionnal de Poitiers édité par Marie-Noël Colette,⁶ mais aussi dans les manuscrits de Verceil (*I-VCd* 146, *I-VCd* 161, *I-VCd* 162 et *I-VCd* 186) et dans *F-CHRM* 47 d'origine bretonne.

⁴ ALBIERO, *Repertorium antiphonarum processionarium* (voir note 2), pp. 11-3.

⁵ Michel HUGLO, *Les manuscrits du processionnal. Répertoire international des sources musicales*, B XIV¹ et B XIV² (Munich, Henle, 1999 et 2004).

⁶ Marie-Noël COLETTE, *Le répertoire des Rogations d'après un Processionnal de Poitiers (XVI^e siècle)* (Paris, Éditions du Centre national de la recherche scientifique, 1976).

L'édition des mélodies fait apparaître que les textes d'un petit nombre de chants se retrouvent à l'identique dans les manuscrits alors que deux versions mélodiques coexistent. C'est le cas pour les antiennes *Ego sum alpha et o primus et novissimus initium et finis...* (pp. 256-8 et pp. 259-60 ; Albiero n.° 295), *In die quando venerit* (pp. 333-5 et pp. 336-9 ; Albiero n.° 353) et *Peccavimus Domine peccavimus tibi* (pp. 534-5 et pp. 536-7 ; Albiero n.° 502) pour lesquelles existent une version mélodique dans *F-Pn* lat. 903 et une autre dans *F-Pn* lat. 776. L'antienne *Lumen ad revelationem* (pp. 338-9 ; Albiero n.° 403) comporte, quant à elle, une version mélodique aquitaine et une autre bénéventaine. Le cas est similaire pour *Ubi sunt misericordiae... Domine* et *Ubi sunt misericordiae... opprobrii* (pp. 697-8), éditées par Albiero sous le même numéro (n.° 643), et qui sont ici traitées comme deux chants distincts car, outre les variantes textuelles, elles comportent deux mélodies propres aux traditions aquitaine et bénéventaine. Par ailleurs, l'antienne *Gregem tuum Domine* (pp. 310-1 ; Albiero n.° 338) fait également l'objet de deux éditions car les manuscrits *F-Pn* lat. 776 et *F-Pn* lat. 903 comportent de très nombreuses variantes pour une même mélodie. Dans cet unique cas, Brockett a choisi d'éditer chacune de ces leçons.

Cet ouvrage fait donc figure d'outil incontournable pour les musicologues et liturgistes travaillant sur le répertoire des antiennes de procession. Indissociable du catalogue d'Albiero, il en constitue un pendant complémentaire et ne le rend en aucun cas caduc.

Océane Boudeau, après ses études au Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris (CNSMDP), a soutenu en 2013 sa thèse consacrée à l'office de la Circoncision de la cathédrale de Sens (dir. Marie-Noël Colette, EPHE). Elle bénéficie actuellement d'un contrat de recherche auprès du CESEM où elle étudie la musique liturgique dans les sources médiévales portugaises et espagnoles.